



L'AFFÛT

Bulletin de Liaison du Groupe Mammalogique d'Auvergne



GMA

Mars 2007

N° 6

Edito

Le GMA ouvre sa troisième année d'existence avec un 6ème numéro de l'Affût.

Comme à la désormais accoutumée, il doit son existence à l'implication de tous les observateurs qui transmettent leurs observations, de la plus banale à la plus insolite. Qu'ils soient ici remerciés. C'est à travers cette rubrique que le réseau des mammalogistes d'Auvergne prend corps.

Ce sixième numéro est aussi l'occasion de faire le point de nos activités.

L'étude sur le campagnol amphibie, bien sûr, mais aussi l'enquête sur le blaireau et les formations organisées par le GMA.

Enfin, ce numéro consacre le quatrième épisode des petits carnivores d'Auvergne à l'hermine, la petite reine des prairies de montagne. Cet hiver, elle n'a pas manqué de régaler les observateurs avec ses péripéties sautillantes.

En ces temps où l'écologie a de quoi rendre neurasthénique, nous espérons que l'Affût donne un peu de plaisir et une vision positive du combat pour la nature.

Romary COURTOIS



Dans ce numéro

- Edito
- Synthèse des observations
- Récits d'observations
- A propos du régime alimentaire de la martre
- Les petits carnivores d'Auvergne: l'hermine
- Enquête blaireau: le point sur l'étude
- Le campagnol amphibie: le point de l'étude
- Les indices du castor
- Liste des mammifères d'Auvergne
- Les formations du GMA

Association Loi 1901
Membre de la Fédération de
la Région Auvergne pour la
Nature et l'Environnement



Synthèse des observations remarquables de l'automne

Laure COURTOIS



Cette synthèse regroupe les observations réalisées à l'automne, de Septembre à Décembre 2006, et qui nous ont été transmises pour notre inventaire permanent. Au total, 462 données de mammifères vivants ou morts ont été saisies pour cette période, elles concernent 27 espèces différentes. En plus des observations liées au brame, élément marquant de la saison, nous présenterons ici les observations des carnivores d'Auvergne et de quelques rongeurs.



Le cerf *Cervus elaphus*

Les cerfs se laissent entendre et observer pendant le brame : 4 individus sur la commune de Grandeyrolles (63) le 05/09 (MaB), 15 individus le 01/10 (ChL) et 9 le 04/10 (MaB) sur la commune de Molèdes dans le Cantal. En Haute Loire, 2 femelles sont observées sur la commune d'Aubazat le 25/11 (R&LC).

L'hermine *Mustela erminea*

Dans le Puy de Dôme, 3 animaux sont observés au total, en chasse ou traversant la route, sur les communes de Chambon sur Lac le 03/09 (MaC), de Novacelles le 08/09 (ChL) et de Ceyssat le 18/09 (PiR).

Une hermine adulte est écrasée sur la commune de Charbonnière les Varennes dans le Puy de Dôme le 23/09 (YvM).

La belette *Mustela nivalis*

Dans l'Allier deux belettes sont

vues traversant la route, l'une sur la commune de Valigny le 10/09 et l'autre sur la commune de Montmarault le 15/10 (ReA).

Un animal est trouvé écrasé près de St Pierre le Chastel, Puy de Dôme, le 03/09 (PiR).

Le putois *Mustela putorius*

Deux observations de putois sont faites dans l'Allier au même endroit sur la commune de Le Brethon, à quelques jours d'intervalle : le 08/10 (ArT) et le 23/10 (SyG).

Un animal est écrasé sur la commune de Chatel de Neuvre, Allier, le 16/11 (R&LC). Dans le Puy de Dôme, deux animaux écrasés sont trouvés : sur la commune de Nébouzat le 28/11 et d'Orcet le 04/12 (FaL).

La fouine *Martes foina*

Aucune fouine n'a été observée vivante cet automne.

2 sont trouvées mortes dans l'Allier : 1 sur la commune de Le Brethon le 12/10 (PaG) et 1 sur la

commune d'Hauterive le 28/12 (IaS). Dans le Puy de Dôme, 2 sont écrasées à Ménétrol le 18/10 (YvM) et une sur la rocade de Clermont le 21/12 (ChL).

La martre *Martes martes*

Une martre adulte est observée en forêt sur la commune d'Isle et Bardais dans l'Allier le 09/09 (ReA) et une autre traverse une route à Besse-en-Chandesse (63) le 27/09 (ChL).

7 martres sont trouvées mortes dans l'Allier sur les communes de Vitray, Le Vernet, Marigny, Maillet et Vallon en Sully, entre le 12/09 et le 09/10 (IaS & PaG).

Une est écrasée en traversant l'autoroute sur la commune de Le Crest dans le Puy de Dôme le 20/11 (MaB).

Le renard *Vulpes vulpes*

16 animaux au total sont observés dans la région pendant cette période. Ils sont observés en déplacement, en train de chasser ou de traverser une route (MaB, ReA, PaG, YvM, ChL, ArT, R&LC, FaT). A noter un adulte visiblement gravement atteint de la gale sur la commune de St Nectaire, Puy de Dôme, le 09/11 (MaB).

6 animaux sont trouvés tués par la route dans l'Allier, le Puy de Dôme et la Haute Loire (MaB, ChL, ViM, R&LC).

Le blaireau *Meles meles*

Dans l'Allier, un individu est observé, commune de Vallon en Sully, le 15/09 (ArT). Dans le Cantal, un mâle et une femelle sont observés partis en chasse en bord de route sur la commune de Molèdes le 07/10 (ChL). Un blaireau est surpris dans son intimité alors qu'il crotte dans son pot le 01/09 sur la

commune d'Olby dans le Puy de Dôme (PiR). Un autre traverse la route de nuit sur la commune de Ludesse le 12/09 (MaB).

La route fait toujours des dégâts avec 3 animaux écrasés : un le 29/09 sur la commune de St Nectaire, Puy de Dôme (MaB), un le 16/11 sur la commune de Chatel de Neuve, Allier ; et un sur la commune de Lamothe, Haute-Loire, le 21/11 (R&LC).

La loutre *Lutra lutra*

1 adulte est observé traversant un ruisseau de Moissac dans le Cantal le 24/10 (ChL).

3 loutres sont récupérées mortes (ChL) : une écrasée dans le Cantal sur la commune d'Albepierre-Bredons le 23/10 ; une en Haute-Loire en bord d'Allier à Mazeyrat d'Allier le 21/12 et une dans le Puy de Dôme dans un piège à ragondin,

commune de Manzat, le 16/12.

Le chat forestier

Après la loutre, les pièges à ragondins font une autre victime : un chat présentant les caractéristiques du chat forestier, trouvé vivant dans un piège sur la commune du Theil dans l'Allier le 22/11 (CyL).

Le lapin de garenne *Oryctogalus cuniculus*

Parmi les 22 animaux observés, nous pouvons juste relater celle de 2 adultes qui, au niveau de parcelles céréalières, traverse une route poursuivis par une chouette effraie, sur la commune de Cellule dans le Puy de Dôme, le 29/09 (ChL).

Le muscardin *Muscardinus avellanarius*

Un individu hivernant est dérangé lors d'un débroussaillage sur la commune de Busset, dans l'Allier, le 25/11 (IaS).

Le loir *Glis glis*

Un animal est observé dans un bâtiment le 24/10 sur la commune de St Nectaire, Puy de Dôme (MaB).

Le castor *Castor fiber*

Un castor est observé en affût nocturne en réserve du Val d'Allier sur la commune de Chatel de Neuve le 05/11 (TiD). Le récit de cette observation est présenté dans les pages suivantes.



Merci à l'ensemble des observateurs qui ont transmis leurs données.

Observateurs cités : Arnaud TROMPAT (ArT), Charles LEMARCHAND (ChL), Cyrille Lebihan (CyL), Fabrice LANDRE (FaL), Fabrice TOUZET (FaT), Ian STEVENSON (IaS), Mathieu BERNARD (MaB), Marie CHARPIN (MaC), Pascal GIOISA (PaG), Pierre RIGAUX (PiR), René AUCLAIR (ReA), Romary & Laure COURTOIS (R&LC), Sylvie GIOISA (SyG), Thibault DIEULEVEULT (TiD), Vincent MOLINIER (ViM), Yvan MARTIN (YvM).

Nous savons que certaines espèces animales ne nous sont pas forcément signalées car leur observation est plus banale. Il en est ainsi d'espèces telles que le hérisson, l'écureuil, le lapin de garenne ... auxquelles nous ne prêtons pas toujours attention.

Lors du dernier Conseil d'Administration, nous avons décidé de chercher à mieux suivre ces espèces pour essayer d'avoir une vision plus juste de ces populations sur une période donnée.

Nous souhaitons donc axer l'année 2007 sur le hérisson.

Combien de hérissons sont observés dans les jardins ? Combien de hérissons trouvez-vous réellement écrasés et à quelles périodes de l'année ?

Ainsi, pour cette année, nous vous incitons à ne pas oublier de noter toutes vos observations de hérisson et à nous les transmettre dans le cadre de notre inventaire permanent, par le biais de nos fiches habituelles.



ATTENTION: Si vous avez chez vous le logiciel « Carto Exploreur » et que vous prenez le temps de saisir les coordonnées géographiques permettant de localiser vos données, merci d'utiliser les coordonnées UTM.

C'est effectivement fastidieux, mais ce pourrait être d'un grand secours dans l'exploitation future de vos données. Merci.

Récits d'observations



LE CASTOR

Thibault DIEULEVEUT



Chantier de castor

Le dimanche 5 Novembre 2006, à Tilly, sur la commune de Chatel de Neuvre je me suis installé sur le bord de la boire entre 20h00 et 20h15 dans l'espoir d'observer le castor.

Je l'entendais faire des « scrontch-scrontch » discrets que j'avais un

peu de mal à localiser. J'ai d'abord vu nager près du bord ce qu'il me semblait être un ragondin. Mais finalement j'ai un doute, car le castor peut vraisemblablement nager avec le dos visible, quand il nage près du bord sur de courtes distances et la queue plate peut paraître cylindrique dans l'eau à la

pleine lune. Puis je me suis rapproché des bruits de grignotage et j'ai vu une autre bête, quasiment entièrement émergée, un peu cachée derrière des saules ou petits peupliers. Plus de doutes ce coup-ci. Je me suis un peu décalé, très lentement, et je l'ai très bien vu, mais toujours pas de queue plate.

Deux-trois minutes plus tard, sans prévenir, il a fait claquer sa queue sur l'eau et est parti bruyamment... Pas très loin. Il s'est mis à nager au milieu de la boire, vers le nord, puis vers le sud et puis encore vers le nord etc, toujours au milieu de la boire... Parfois en hochant la tête bizarrement tout en nageant. Par moment il revenait tranquillement vers moi, puis retournait au milieu de la boire. C'est dans ces moments que j'ai bien vu la queue plate.

Quelques temps après, il est parti vers le nord sans que je le revoie. Dix minutes après, complètement congelé, j'abandonne et retourne à la voiture.

Dérangé, inquiet, le castor cherche les odeurs des intrus en parcourant des va-et-vient tout en hochant de la tête. Si un danger est identifié, il a pour habitude d'alarmer, et ainsi d'alerter ses congénères, en frappant fortement l'eau à l'aide de sa queue.

LE BLAIREAU

Pierre RIGAUX

Le 1er Septembre 2006

En fin d'après-midi au détour d'un sentier, un blaireau insouciant m'arrive droit dessus en trotinant. Il est à une quinzaine de mètres, je n'ai pu que m'immobiliser debout et très en évidence. Le blaireau s'arrête alors à mi-parcours et paraît me regarder sans me

voir, mais en manifestant quelque inquiétude. Il lève le nez, cherche à prendre le vent, hésite. Visiblement de plus en plus soucieux, le voilà qui avance avec circonspection d'un petit mètre et réitère scrupuleusement son examen de la situation. Trahi par ses sens, il semble finalement rassuré, se glisse tranquillement de côté

sous un barbelé pour atteindre un « pot » déjà rempli auquel il ajoute une précise et rapide contribution avant de faire à nouveau quelques pas dodelinants vers moi. Le blaireau est à cinq mètres en plein jour, temps suspendu... Soufflement brusque, demi-tour **b o n d i s s a n t** e t débandade éperdue !



© C.LEMARCHAND

LA BELETTE

René AUCLAIR

Le 10 septembre, c'est la brocante à Valigny.

A 9H20, à l'entrée du bourg et à quelques mètres des premiers exposants, une belette (*Mustela nivalis*) traverse la route en courant et se réfugie sous les voitures en stationnement. Probablement affolée, elle va et vient de voiture en voiture durant quelques minutes avant de sauter sur un mur bas et de disparaître dans une propriété très arborée.

Inquiet moi même, je regarde les visages des badauds qui déambulent : aucune réaction, il semble que personne ne l'ai vue.

C'est sûrement mieux comme ça !

LA LOUTRE

Pierre RIGAUX

Le 4 Novembre 2006

La lune est presque pleine et le ciel dégagé sur un ruisseau d'huile, la nuit est silencieuse. L'attente prend fin vers 22h avec les premiers remous et les « flic flac » soudains. Ca claque sur l'eau, ça scintille, l'agitation approche. Les soufflements typiques, la silhouette est là. Une loutre pêche en remontant le lit. Elle fouille à droite, à gauche, brusquement. Il lui faut une dizaine de minutes pour prospecter en détail et très bruyamment les 50 mètres de ruisseau, revenant deux fois en arrière de quelques mètres, nerveusement, puis repartant. Elle est remuante, ça patauge à gauche, à droite, ça souffle encore. La silhouette s'éloigne en amont avec son raffut d'animal furtif. Alors on ne voit plus rien et peu à peu le silence revient. L'air est glacial, j'ai réussi à ne pas éternuer.

LE CERF

Daniel AUCLAIR



A propos du régime alimentaire de la martre (*martes martes*)

René AUCLAIR

Gilles DUPUY avait mené des recherches sur le régime alimentaire des carnivores en forêt de Messarges (Allier) en 1990 et 91, par analyse des fèces récoltés sur le terrain.

Pour ma part, j'ai fait du ramassage de fèces de martre en forêt de Tronçais (moins systématique que le travail de G. DUPUY).

Je vous livre néanmoins quelques données.

Mise à part la laissée typique composée de poils, parfois mélange poils/plumes et fragments d'os, les restes de coléoptères sont très abondant en été et en automne : bousier (géotrupe) et divers carabes.

Les fragments de fruits sauvages peuvent constituer une part dominante des laissées, durant toute l'année :

- restes de fraises et noyaux de cerises en juin et juillet.
- Débris de mûres en août et septembre, avec restes de prunes. Noyaux, peau mais aussi restes de pulpe qui donnent à penser que ce fruit riche en sucre est mal assimilé et ressort presque entier, juste physiquement un peu malmené. Il est vrai que la prune est très laxative.
- Noyaux d'alisés (alisier torminal, commun à Tronçais) en automne puis pépins de nèfles en fin d'année.
- Au cours de l'hiver, noyaux de cenelles et surtout prunelles et cynorhodons qui teinte les

crottes de rouge-orange vont se rencontrer là où le broyeur n'a pas anéanti toute possibilité de fructification de ces arbustes.

- Après l'exploitation de cette manne, les baies de lierre vont permettre de boucler la saison. Les crottes noires molles bourrées de pépins de ce fruit sans sucre très abondant sont omniprésentes. J'en trouve jusque'en juin. Ce qui en même temps démontre l'intérêt du lierre qui traîne des préjugés défavorables.
- Par deux fois j'ai prélevé des crottes de martre contenant des piquants de hérisson englobés des restes difficiles à identifier. L'ensemble avait cependant transité d'un bout à l'autre de l'appareil digestif sans dommage apparent pour son propriétaire, amateur du régime « sauce piquante ».
- J'ai observé plusieurs fois la martre essayer de capturer des grenouilles rouses dans les ornières emplies d'eau sur les sentiers forestiers. J'ai vu un individu coincer une grenouille

rouse dans une petite fourche très haut dans un chêne, puis s'éloigner. Il s'agissait probablement d'une réserve de nourriture.

Tout cela montre que la martre est une opportuniste, les proies variant en fonction des saisons et des potentialités du milieu. L'examen des fèces est à ce point très intéressant, et nous sommes souvent loin de la laissée cordée typique à l'extrémité en pinceau de poils représentées dans tous les guides.



Laissée de martre, évoquant un régime plutôt végétarien.

N'oubliez pas de nous transmettre vos observations régulièrement par le biais des fiches disponibles sur simple demande ou sur www.mammiferes.org afin que nous puissions en faire profiter le plus grand nombre! De belles observations risquent sinon de ne pas apparaître ici...

N'hésitez pas en outre à être précis sur le comportement. Ce sont ces petits commentaires qui font l'intérêt essentiel de cette synthèse (le renard voleur de poules, les poursuites de chevreuils, les jeux des renardeaux, etc.).

Enfin, nous sommes demandeurs de récits complets d'observations remarquables. Ces petits textes enrichissent remarquablement la synthèse des observations ainsi que l'article des petits carnivores d'Auvergne.

Mustela erminea (L, 1758)

Ordre : Carnivores
 Famille : Mustélidés
 Taille : 17 à 33 cm, dont 10 à 15 cm de queue
 Poids : 180 à 330 g
 Formule dentaire : 3/3, 1/1, 3/3, 1/2

**Identification :**

L'hermine (*Mustela erminea*) est un petit carnivore de la famille des mustélidés, au corps mince et allongé. Très souvent confondue avec la belette, l'hermine est plus grande que cette dernière. Son principal signe distinctif, par rapport à la belette, est la présence d'un pinceau de poils noirs à l'extrémité de la queue. Le pelage du reste du corps est brun dorsalement et blanc-jaunâtre ventralement. L'hermine est le seul mustélide dont le pelage change de couleur, devenant entièrement blanc en hiver dans certaines parties de son aire de répartition, notamment en montagne, et restant semblable au pelage estival en plaine. Des cas de changement de couleur de poil chez la belette ont également été documentés, mais ce phénomène

reste très rare à l'échelle de l'aire de répartition de la belette, et ne se produit pas en Auvergne. Les stades intermédiaires de pelages peuvent être observés en octobre-novembre et mars-avril. En Auvergne, les deux types de pelages peuvent se rencontrer en hiver. En l'absence de neige, les hermines en phase blanche sont plus faciles à repérer. Les oreilles sont petites, les yeux noirs et brillants. Comme chez la plupart des mustélidés, le dimorphisme sexuel est important, les mâles sont environ 30% plus grands et plus lourds que les femelles. Comme de nombreux mustélidés, l'hermine est territoriale, et marque son territoire de ses laissées. Celles-ci sont allongées et torsadées, disposées en évidence au sein de son domaine vital. Ses empreintes laissent apparaître nettement les cinq doigts

et les griffes, dans les substrats favorables, comme le sable, le limon, ou la neige fine.

Habitat :

L'habitat de l'hermine couvre une grande partie des continents eurasiatique et américain, où elle occupe les zones froides et tempérées. Vers le sud, son aire de répartition est plus limitée, l'hermine reste rare dans les zones les plus chaudes. L'espèce est assez commune en France, sauf sur le pourtour méditerranéen. En Auvergne, l'hermine est présente dans les quatre départements, notamment en moyenne montagne et dans les gorges de rivières. Elle fréquente des milieux très variés, depuis les zones ouvertes en plaine, jusqu'aux grandes forêts, en passant par la toundra et la haute montagne. Les forêts claires, de résineux ou de feuillus, aux sous-bois denses, ainsi que les berges de marais, de rivières ou de lacs, sans oublier les éboulis et les vieux murs, sont autant de milieux dans lesquels l'hermine peut être rencontrée.

Biologie :

Le territoire de l'hermine s'étend sur une vingtaine d'hectares environ, et l'animal s'y déplace selon des parcours très tortueux, à grande vitesse. Elle se déplace le plus souvent par bonds, mais peut aussi marcher, trotter, sauter, et creuser dans le sol ou la neige.





L'hermine alterne des périodes d'activité et de repos tout au long de la journée et de la nuit, ses périodes d'activité sont toutefois plus longues au cours de la journée, surtout au cours de l'été.

Le régime alimentaire de l'hermine est dominé par les rongeurs, notamment des genres *Arvicola*, *Microtus* et *Clethrionomys*. Comme dans le cas de la belette, les cycles de pullulation du campagnol terrestre *Arvicola terrestris* sont favorables aux populations d'hermines. L'hermine consomme également des lagomorphes, des oiseaux et des invertébrés. Des cas de consommation de poissons et de reptiles sont également rapportés. Les besoins en nourriture sont importants, compte tenu du métabolisme élevé de l'animal : le rythme cardiaque atteint, au repos, 360 battements par minute, soit 6 battements par seconde, et le rythme respiratoire atteint 100 ventilations par minute. L'hermine chasse ses proies en surface, ou, comme la belette, parcourt les galeries des rongeurs, grâce à sa morphologie allongée, très adaptée. La vue et l'ouïe sont les sens les plus utilisés pour le repérage des proies, et comme de nombreux mustélinés, l'hermine adopte souvent la position dite « en chandelle », dressée sur les pattes arrière, pour observer son environnement.

Après la capture d'une proie, l'hermine la transporte généralement dans une cache, située sous terre ou dans des anfractuosités de rochers. Lorsque les proies sont abondantes, l'hermine effectue des réserves de nourriture, où sont rassemblées des proies intactes ou partiellement consommées. Ces réserves semblent parfois « oubliées » par le prédateur. Si, en revanche, les proies sont plus rares, l'hermine les consomme en entier immédiatement après leur capture, et n'effectue pas de réserves.

Reproduction :

L'ovulation des femelles, induite par la copulation, a lieu en avril-mai. Le développement de l'œuf s'interrompt après environ 14 jours, pour reprendre environ 9 mois plus tard. Ce phénomène d'implantation différée est relativement fréquent chez les mustélinés, et semble permettre un succès de reproduction, ainsi qu'une sélection des mâles optimaux. Après l'implantation, la gestation dure environ 4 semaines, ce qui porte à environ 42 jours la durée active du développement du fœtus. Les portées comptent en moyenne 8 à 9 jeunes, les extrêmes varient de 2 à 18 jeunes. Les femelles choisissent un site à l'abri du dérangement (tas de foin, pierrier, fissures), et peuvent déménager si l'environnement du « nid » est perturbé. A la mise bas, les jeunes pèsent environ 2 grammes, sont dépourvus de pelage. Leurs yeux et leurs oreilles sont fermés. Le développement est ensuite rapide, les dents apparaissent au cours de la troisième semaine, le sevrage intervient à l'âge de 2 à 3 mois. La taille adulte est atteinte à 6 mois pour les femelles et à seulement 1 an pour les mâles. Le développement sexuel est également nettement plus lent chez les mâles, par rapport aux femelles : les mâles ne sont fertiles qu'au printemps suivant leur naissance, à l'âge d'environ un an, tandis que les femelles peuvent être fécondées avant même d'être sevrées, soit à l'âge d'un mois et demi environ. Les femelles ayant mis bas peuvent être fécondées de nouveau avant la fin de la période de lactation. L'espérance de vie est d'environ un an à un an et demi.



Structure et dynamique des populations :

Les densités de populations dépendent de la ressource alimentaire, et atteignent en moyenne 1 à 2 individus pour une surface de 10 hectares, en fonction du type d'habitat. En général, le sex-ratio des populations est relativement équilibré, pour les populations non soumises au piégeage. Comme dans le cas de la belette, des cycles de fluctuation des populations sont observés, leur amplitude est variable suivant le lieu, et leur rythme est de 4 à 9 ans. La disponibilité de la ressource alimentaire, comme par exemple les cycles de pullulation des micromammifères, ou de lagomorphes, déterminent les cycles de croissance des populations, illustrant ainsi la spécialisation et la forte dépendance de l'hermine vis-à-vis de certaines proies. L'alternance des cycles de pullulation des proies interviendrait également dans la sélection naturelle au sein de l'espèce, qui ne conserverait que les individus s'adaptant le mieux à ces variations de disponibilité des proies. Dans certains cas, la compétition interspécifique, avec la belette ou le renard par exemple, ou la prédation, notamment par le hibou grand-duc, pourraient également avoir une influence sur la dynamique locale de population d'hermines.

**Situation et avenir :**

L'hermine est une espèce chassable, classement destiné à limiter son impact sur le « gibier d'élevage ». Espèce encore relativement commune, et assez facile à observer dans des milieux favorables, l'hermine, comme la belette et bien d'autres espèces, est localement menacée par l'utilisation d'anticoagulants (bromadiolone) contre les pullulations de rongeurs, ainsi que par la banalisation et la fermeture de certains milieux, notamment dans les zones de cultures intensives. Le statut actuel des populations est inconnu, mais de nombreux naturalistes semblent constater un déclin, que des études complémentaires, qui restent à effectuer, permettraient d'évaluer.

Le saviez vous?

Symbole de pouvoir et de pureté, la fourrure d'hermine, surtout en phase blanche, a été très utilisée en confection d'habits officiels. Le col de l'habit des hommes de loi, et de nombreux hauts fonctionnaires, est confectionné en hermine blanche, tachetée de noir par les poils du bout de la queue (de l'hermine !). Plus d'une centaine de peaux étaient nécessaires à la réalisation d'une seule tenue. La fourrure naturelle d'hermine est aujourd'hui peu à peu remplacée par de la fourrure synthétique.

**Sources :**

- Encyclopédie des Carnivores de France. La belette et l'hermine, P. Delattre, SFEPM, 1987
- Guide complet des mammifères de France et d'Europe, D Macdonald et P. Barrett, Delachaux et Niestlé, 1995

Récit d'observation

Juillet 2004, quelque part dans le Puy de Dôme. Il est midi, le casse-croûte se prépare. Le sac à peine posé à terre, une hermine pointe le bout de son museau entre les rochers du pierrier. Pendant plus d'une heure, à quelques mètres à peine, elle inspecte le moindre interstice, se coulant avec agilité dans tous les trous, à une vitesse incroyable. Cette chasse demeure pourtant stérile, à moins que sa cache de nourriture ne soit quelque part là-dessous. Notre présence semble la laisser parfaitement indifférente, et nous l'observons tout à loisir...



Synthèse des données concernant l'Hermine de l'inventaire permanent

Laure COURTOIS



Les données sur l'hermine utilisées ici ont été collectées entre 1995 et 2006. Cependant la saisie n'est réellement active avec la mise en place de l'inventaire par le GMA uniquement depuis 2003. Bien entendu le nombre de données est insuffisant pour tirer des interprétations significatives. Néanmoins, la nature des observations de cet animal est toujours intéressante à connaître.

Hermine observées vivantes

- ❖ 93 individus vus par 13 observateurs
- ❖ Répartition selon l'âge : 68 adultes, les autres sont indéterminés
- ❖ Répartition par département : 84 dans le Puy de Dôme (la commune de Ceyssat totalise 17% des observations) , 5 dans le cantal, 3 dans l'Allier et 1 en Haute Loire
- ❖ Type d'observations : la description de la plupart des observations montre la sur-activité de l'animal : l'hermine est en train de fureter ou de galoper, elle traverse une route, et est même vue au bord d'un parking de télési. Plus rarement, elle va sortir la tête d'un terrier. Une hermine est même observée alors qu'elle descend d'un arbre ! A noter : deux individus qui se querellent à la fin du mois d'Avril, ce qui correspond au début de la période de rut. La couleur du pelage de l'hermine est rarement

mentionnée. On distingue 4 individus blancs observés en Février, Mars ou Novembre, et 4 autres de couleur brune observés en Mars, Juin et Novembre. Les périodes se chevauchent donc très nettement. Pensez à l'avenir à préciser la couleur des hermines que vous observez.

Hermine trouvées mortes

- ❖ 14 individus vus par 6 observateurs
- ❖ Répartition selon l'âge et le sexe : 10 adultes et 4 indéterminés, 3 mâles sont identifiés
- ❖ Répartition par département : 12 dans le Puy de Dôme et 2 dans l'Allier.
- ❖ Type d'observations : les hermines mortes sont toutes écrasées, sur des départementales ou des nationales.

Catalogue

été



hiver



Enquête blaireau

Magali BICHAREL



Notre enquête blaireau, commence à porter ses fruits. Même si le nombre de terriers recensés reste encore bien inférieur au nombre de terriers certainement présents sur l'ensemble de la région, certaines informations nous paraissent d'ores et déjà intéressantes.

La répartition des observations dans la région est très inégale :

DEPARTEMENT	Nombre de terriers recensés
03	54
63	27
15	1
(18)	1
Total	82

ANNEE	Nb de terriers découverts
1987	31
1990	1
1992	1
1995	1
1997	2
2000	1
2002	1
2003	6
2004	11
2005	26
2006	2
Total	83

L'ancienneté des terriers décrits est relativement importante.

Sur les 83 terriers, 21 ont subi des perturbations, soit 25%. Sur ces 21 terriers, 2 ont subi à deux reprises des perturbations. Il est à noter que tous ces terriers sont situés dans le département de l'Allier.

Voici un petit tableau récapitulatif des perturbations observées :

La majorité des perturbations sont donc des déterrages (65%).

ANNEE	Nombre de perturbations observées	Nombre de déterrage	Proportion par rapport aux terriers connus
1999	2	1	5,5%
2000	2	2	5,4%
2002	1	1	2,6%
2003	1	0	2,2%
2004	4	3	7,2%
2005	7	4 et la pose d'un collet	8,6%
2006	6	4	7,2%
Total	23	15	

Sur les 8 terriers où des perturbations ont été observées avant 2005, la moitié, soit 4, n'ont pas été réoccupés par des blaireaux depuis.

Autres perturbations enregistrées : pose d'un collet, destruction de chemin, intervention humaine, botte de foin dans village, incendie et travaux forestiers.

Mais la taille de l'échantillon observé ne nous permet malheureusement pas de tirer des conclusions face à ces résultats. Ainsi votre mobilisation, notamment pour la description de nouveaux terriers que vous connaissez, est indispensable à la poursuite de cette enquête.



France Nature Environnement a dernièrement publié un livret sur le blaireau: « Le blaireau et l'homme, Pour une cohabitation pacifique ». Ce document, joliment présenté, fait le point de la biologie de l'espèce, des problématiques de cohabitation, et des solutions pour y remédier, autres que la destruction. Disponible sur simple demande auprès du GMA ou sur Internet, http://www.fne.asso.fr/GP/publications/blaireau_cohabitation.pdf



Etude sur le Campagnol amphibie

Pierre RIGAUX



© R. COURTOIS

Notre étude sur la répartition et les facteurs de présence du campagnol amphibie *Arvicola sapidus* dans le bassin versant de la Sioule (63/03), réalisée avec l'aide financière de la fondation Nature & Découvertes, a commencé en automne 2006 et devrait être terminée en juin 2007. Les prospections préalables en automne ont permis la localisation d'un certain nombre de sites occupés par le campagnol. Sur ces sites a

commencé en janvier la campagne de piégeage non léthal qui, malgré les perturbations parfois occasionnées par les vicissitudes climatiques de cet hiver inhabituel, devrait permettre de connaître les densités relatives en campagnol amphibie et préciser la présence sur ces sites d'autres espèces considérées comme néfastes au maintien du campagnol amphibie, principalement le rat gris *Rattus norvegicus* et le rat musqué *Ondatra zibethicus*.

L'étude est réalisée avec Pauline Charrreau, titulaire d'un DEA d'Ecologie, dans le cadre d'un stage de 6 mois conventionné avec l'université Paris 6. A ses côtés, 5 bénévoles ont ou auront participé à la campagne de piégeage pour des durées variables, dont Sophie Hermeline pendant 2 mois. Après la campagne de piégeage devrait commencer en avril un travail de récolte des différents facteurs à prendre en compte sur tous les sites prospectés, en plus des informations recueillies sur le terrain. Enfin la partie analytique se fera en mai.

Malgré la participation de plusieurs d'entre-vous aux prospections préalables et les nombreuses prospections complémentaires effectuées par notre équipe en parallèle au piégeage, il reste encore certaines zones à prospecter dans le bassin versant. Si le cœur vous dit de faire quelques sorties à la recherche du campagnol amphibie, faites le nous savoir !

Contact : Pierre Rigaux, 06 84 49 58 10, p.rigaux@laposte.net



Un document sur les indices du campagnol amphibie est disponible sur www.mammiferes.org, rubrique « études »



© P. RIGAUX

Le point sur l'inventaire permanent



Nous citons souvent l'inventaire permanent, pilier central du GMA et constitué par l'accumulation des données issues des adhérents du GMA. Nous prenons toujours soin de faire exister cette base de données grossissante en citant les données dans la synthèse des observations remarquables.

Mais qu'en est-il exactement des chiffres? Combien êtes-vous d'observateurs? D'où proviennent les données? Combien d'espèces trouvons-nous dans cette base? Et quels sont les problèmes rencontrés lors de la saisie?

La base de données comporte 4766 données. Il y en avait 2705 début 2006. La base s'accroît donc de plus en plus vite. Il y a d'ailleurs eu 53 contributeurs en 2006 contre 36 en 2005. Néanmoins, le chiffre de 15 personnes en moyenne qui envoient régulièrement des données reste stable.

La majorité des données (57%) proviennent du Puy de dôme. La part de l'Allier remonte, de 16% en 2005 à 34% en 2006. C'est une sorte de rééquilibrage qu'on ne constate malheureusement pas dans les départements du Cantal et de la Haute Loire, avec seulement 4 et 5% des données.

Au total la base de données comporte 41 espèces. La nouvelle pour 2006 est celle du lynx, dont l'installation dans notre région ne peut pas encore être attestée.

L'animal le plus observé est le renard, grand favori avec au total 769 données ce qui représente 695 animaux vus, vivants ou morts. Suit le chevreuil avec 530 données représentant 653 animaux vus vivants ou morts, suivi du lièvre, du blaireau et de l'écureuil.

Attention bien sûr à ce petit palmarès. D'une part parce qu'il manque les ongulés de montagnes, nombreux mais peu cités mais aussi parce que nous avons des grands favoris, plus volontiers recherchés que d'autres, c'est le cas par exemple du blaireau. Il y a de

fortes chances pour que les observations de rat, de lapin ou de ragondin soient souvent laissées de côté.

Ceci étant, le renard n'en est pas moins un animal commun.

IL y a des espèces marquantes, car plus rares et recherchées. Le chat sauvage, avec 73 observations, est partout sauf en Haute Loire. Nous avons 12 données de genettes, réparties dans les quatre départements, 29 de loutres, dans les quatre départements également, et cinq de lynx. De même, nous avons 7 mentions du campagnol amphibie, mais la base n'est pas à jour vis à vis de l'étude en cours et des nombreuses prospections effectuées dans ce cadre.

Des espèces ne sont pas identifiées avec certitudes: apodemus sp, felis sp, martes sp, microtus sp, neomys sp et sorex sp.

La saisie des données est un travail assez fastidieux. Le GMA n'a pas encore de salariés tous dévoués à sa cause, c'est donc le soir après le travail qu'il faut tout faire! Vous comprendrez donc l'intérêt de se conformer autant que possible à la présentation souhaitée par les fiches et à faire preuve d'un maximum de rigueur.

Ainsi, n'oubliez pas de bien préciser le département. Nous vous rappelons que les fiches sont prévues pour UN SEUL

département. Si vous avez des données sur plusieurs départements, il faut faire autant de fiches qu'il y a de départements.

D'autre part, il y a régulièrement des confusions sur les indices de comportement. Le plus classique, V pour « Vu » alors que V signifie « Vivant ». On a souvent un « V » suivi de la mention « écrasé »... Ce qui n'est pas logique, à moins que l'examen cardiaque ait prouvé que l'animal écrasé ne soit pas encore mort!

On trouve aussi des erreurs sur les noms latins: le nom latin du chat c'est Felis, pas Felix.

Evitez d'écrire les noms français, ils sont parfois ambigus, et cela oblige à tout réécrire lors de la saisie. Ainsi, l'ordinateur fait la différence entre campagnol amphibie, aquatique et rat d'eau. Alors qu'il n'y a qu'un seul Arvicola sapidus.

Nous vous rappelons aussi que la diversité et la fiabilité de notre inventaire dépendent essentiellement de vous! Nous comptons donc sur vous et nous vous faisons confiance.

Globalement, l'inventaire permanent lancé dès le départ au GMA fonctionne bien. Soyez donc ici tous remerciés pour vos contributions. Et que ces quelques rappels ne vous découragent pas !!



Les indices du castor

Laure COURTOIS



Le GMA a parmi ses objectifs, la formation des adhérents. Celles ci se font généralement sur le terrain, par la découverte des indices et des milieux des différents mammifères sauvages de la région. En juin dernier, nous avons proposé une formation sur le désormais incontournable castor. Le document ci dessous fait la synthèse des points essentiels abordés ce jour là.

Les indices de présence

➤ Le réfectoire :

- ❖ *C'est quoi ?* les restes de repas du castor, constitués de branches de petit diamètre dont l'écorce a été soigneusement rongée tout du long. Les traces de dents sont larges et bien marquées aux extrémités.
- ❖ *C'est où ?* sur une berge non abrupte, au ras de l'eau
- ❖ *C'est quand ?* pendant toute la belle saison



© L.COURTOIS

➤ Les abattages :

- ❖ *C'est quoi ?* des troncs essentiellement de saule et peuplier, rongés à la base avec la forme caractéristique de pointe de crayon
- ❖ *C'est où ?* au bord de l'eau comme à 30m de la berge
- ❖ *C'est quand ?* les abattages frais sont faits surtout en hiver et lorsque de nouveaux individus s'installent sur une zone. Ils ne seront pas nécessaires tant que l'animal trouve suffisamment de nourriture basse.



© L.COURTOIS

➤ Le dépôt de castoréum :

- ❖ *C'est quoi ?* un dépôt de « graisse » sentant très fortement une odeur musquée (Odeur huileuse, proche de la Crésoline)
- ❖ *C'est où ?* sur de petits promontoires servant de repère olfactif, au bord de l'eau



© L.COURTOIS

- **Les crottes :** ce n'est pas le bon indice ! Constituées de fibres et sciure de bois, elles sont déposées généralement dans l'eau où elles se désagrègent très vite.

L'observation du castor

Les affûts sont à réaliser les soirs d'été, lorsque les jours sont suffisamment longs pour observer l'animal qui s'active vers 20 heures. Ne pas oublier que s'il est myope, le castor se fie surtout à son ouïe et à son odorat. Pensez donc à vérifier que le vent soit de face pour qu'il ne porte pas votre odeur.

➤ Principales silhouettes à ne pas confondre :

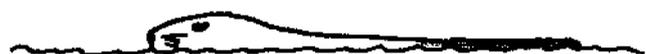
Le castor : bon nageur, seule sa tête, massive, apparaît hors de l'eau. Ses moustaches sont noires et ses narines très visibles.



Le ragondin : nettement moins bon nageur, il donne l'impression de se noyer, la tête redressée hors de l'eau, et l'arrière-train dépassant. Ses moustaches sont blanches.



Le rat musqué : beaucoup plus petit, nage très rapidement et laisse souvent sa queue (comprimée à la verticale) affleurer à la surface.



Suite de l'article page suivante

Synthèse des données castor en Auvergne

Romary COURTOIS



(d'après la synthèse régionale annuelle du réseau castor de l'ONCFS)

En auvergne, le castor est essentiellement présent sur les bassins de la Loire et de l'Allier. Au final, il est présent sur 3 des 4 départements.

Dans l'Allier, le castor est présent sur la Loire, l'Allier, la Sioule, la Besbre et la Bouble. Désormais, le castor est en train de coloniser les affluents secondaires de la Loire et de l'Allier.

La population du département de l'Allier est de plus en plus homogène.

Ce qui n'est pas le cas du Puy de Dôme, puisque le castor est bien présent sur la rivière Allier, mais pas de manière régulière. Côté Sioule, le castor est présent sur les secteurs en limite avec l'Allier. Il ne peut malheureusement pas poursuivre son développement plus à l'amont car la rivière est barrée par le barrage des Fades.

En Haute Loire enfin, le Castor est présent de manière sporadique jusqu'à Brioude sur la rivière Allier. Remarquons simplement que dans ce secteur, l'Allier change d'allure et semble plus torrentielle. Il se peut donc simplement que le castor se trouve là face à la limite de son milieu de prédilection.

La base de donnée du GMA comporte 48 données concernant le castor. 85% des données sont des observations de traces. Seulement 15% sont des observations directes d'individus actifs.

31% des données (15) viennent du département de l'Allier, 65% (31) du Puy de Dôme et 4% (2) de la Haute Loire. Ces chiffres ne sont probablement pas homogènes à la réalité des populations, en particulier entre l'Allier et le Puy de Dôme.

Les rivières citées sont l'Allier, la Sioule, la Besbre, la Dore et

l'Acolin dans l'Allier.

Nous avons effectué des recherches du Castor en haute Loire, à l'Amont de Brioude, sans succès.

Il serait intéressant d'orienter à présent les recherches sur les petites rivières de l'Allier, comme l'Acolin ou sa présence serait à approfondir: installation ou simple passage?

En Juin, le GMA organise une formation sur le castor. Consultez le programme des formations en dernière page.



Pour la protection des mammifères sauvages d'Auvergne

Montcoquet
03500, Monétay sur Allier

Messagerie : assogma@mammiferes.org

Bulletin de Liaison du Groupe Mammalogique d'Auvergne

Retrouvez le GMA sur www.mammiferes.org

Ont participé à la rédaction de ce numéro:

Magali BICHAREL, Romary COURTOIS, Laure COURTOIS, Charles LEMARCHAND, Stephan OLESZCZYNSKI et Pierre RIGAUX

COMPOSITION DU BUREAU:

Président: Romary COURTOIS
Vice président: Charles LEMARCHAND
Secrétaire: Magali BICHAREL
Trésorier: Magali BICHAREL

COMPOSITION DU CA:

Laure COURTOIS
Christophe EYMARD
Fabrice LANDRE
Stéphan OLESZCZYNSKI
Pierre RIGAUX

Liste et statut juridique des Mammifères d'Auvergne

Présence départementale des espèces pour l'essentiel d'après Atlas C.O.A (1986) + données GMA et Chauve-Souris Auvergne. S. OLESZCZYNSKI (G.M.A) & M. BERNARD (C.S.A) / 2006

Légendes page suivante



CHAUVE-SOURIS AUVERGNE

La Font du Verne 03550 Le Brethon

	Présence régionale				Législation française			Législation européenne	
	Allier	Cantal	Haute-Loire	Puy-de-Dôme	Protection nationale*	Liste rouge MNHN (1994)**	Chasse et classement nuisible	Directive Habitat	Convention de Berne
INSECTIVORES (10 espèces)									
<i>Erinaceidae</i>									
1	X	X	X	X	oui				Annexe III
<i>Talpidae</i>									
2	X	X	X	X	non				
<i>Soricidae</i>									
3	X	X	X	X	non				Annexe III
4	X	X	X	X	non				Annexe III
5	X	X	X	X	oui	?			Annexe III
6	X	X	X	X	oui	?			Annexe III
7	X	X	X	X	non				Annexe III
8	X	X		X	non				Annexe III
9	X		X		non				Annexe III
10		X		X	non				Annexe III
CHIROPTERES (26 espèces)									
<i>Rhinolophidae</i>									
11	X	X	X	X	oui	V		A2 /A4	Annexe II
12	X	X	X	X	oui	V		A2 /A4	Annexe II
13	X		X	X	oui	V		A2 /A4	Annexe II
<i>Vespertilionidae</i>									
14	X	X	X	X	oui	AS		A4	Annexe II
15			X	X	oui	?		A4	?
16	X	X	X	X	oui	AS		A4	Annexe II
17	X	X	X	X	oui	?		A4	?
18	X	X	X	X	oui	V		A2 /A4	Annexe II
19	X	X	X	X	oui	AS		A4	Annexe II
20	X	X	X	X	oui	V		A2 /A4	Annexe II
21	X	X	X	X	oui	V		A2 /A4	Annexe II
22	X	X	X	X	oui	V		A4	Annexe II
23	X	X	X	X	oui	V		A4	Annexe II
24	X	X	X	X	oui	AS		A4	Annexe II
25	X		X	X	oui	R		A4	Annexe II
26		X		X	oui	R		A4	Annexe II
27	X	X	X	X	oui	AS		A4	Annexe III
28	X	X	X	X	oui	AS		A4	Annexe II
29	X		X		oui	/		A4	?
30	X			X	oui	AS		A4	Annexe II
31	X	X	X	X	oui	AS		A4	Annexe II
32	X	X	X	X	oui	AS		A4	Annexe II
33	X	X	X	X	oui	AS		A4	Annexe II
34	X	X	X	X	oui	V		A2 /A4	Annexe II
35	X	X		X	oui	V		A2 /A4	Annexe II
<i>Molossidae</i>									
36			X		oui	R			
CARNIVORES (10 espèces)									
<i>Canidae</i>									
37	X	X	X	X	non		Chasse/Nuisible		
<i>Mustelidae</i>									
38	X	X	X	X	non	AS	Chasse		Annexe III
39	X	X	X	X	non	AS	Chasse/Nuisible		Annexe III
40	X	X	X	X	non	?	Chasse/Nuisible	A5	Annexe III
41	X	X	X	X	non	AS	Chasse/Nuisible	A5	Annexe III
42	X	X	X	X	non		Chasse/Nuisible		Annexe III
43	X	X	X	X	non	AS	Chasse		Annexe III
44	X	X	X	X	oui	ED		A2 /A4	Annexe II
<i>Viverridae</i>									
45	X	X	X	X	oui	?		A5	Annexe III
<i>Felidae</i>									
46	X	X		X	oui	AS		A4	Annexe II

	Présence régionale				Législation française			Législation européenne	
	Allier	Cantal	Haute-Loire	Puy-de-Dôme	Protection nationale*	Liste rouge MNHN (1994)**	Chasse et classement nuisible	Directive Habitat	Convention de Berne
RONGEURS (21 espèces)									
	<i>Sciuridae</i>								
47	X	X	X	X	oui	AS			Annexe III
48		X	X	X	non	AS	Chasse		Annexe III
	<i>Castoridae</i>								
49	X		X	X	oui	AS		A2 /A4	Annexe III
	<i>Muridae</i>								
50	X	X	X	X	non				
51	X	X	X	X	non	?			
52	X	X	X	X	non				
53	X	X	X	X	non				
54	X	X	X	X	non				
54	X	X	X	X	non				
56	X	X	X	X	non				
57		X		X	non				Annexe III
58	X	X	X	X	non		Chasse/Nuisible		
59	X	X	X	X	non				
60	X	X	X	X	non	X			
61		X	X	X	non				
62	X	X	X	X	non				
63	X	X	X	X	non	?			
64	X	X	X	X	non				
	<i>Gliridae</i>								
65	X	X	X	X	non				Annexe III
66	X	X	X	X	non				Annexe III
67	X	X		X	oui			A4	Annexe III
	<i>Capromyidae</i>								
68	X	X	X	X	non		Chasse/Nuisible		
ARTIODACTYLES (5 espèces)									
	<i>Suidae</i>								
69	X	X	X	X	non		Chasse/Nuisible		
	<i>Cervidae</i>								
70	X	X	X	X	non		Chasse		Annexe III
71	X	X	X	X	non		Chasse		Annexe III
	<i>Bovidae</i>								
72		X		X	non		Chasse	A5	Annexe III
73		X		X	non		Chasse		Annexe III
LAGOMORPHES (2 espèces)									
	<i>Leporidae</i>								
74	X	X	X	X	non	?	Chasse		Annexe III
75	X	X	X	X	non		Chasse/Nuisible		

LEGENDE

Liste rouge	Directive "Habitats"	Chasse et classement nuisible	Convention de Berne
ED (EN DANGER): Espèce ayant déjà disparu d'une grande partie de son aire d'origine et dont les effectifs sont réduits à un seuil minimal critique. Espèce menacée de disparition si les causes responsables de sa situation actuelle continuent d'agir.	A II : Espèces animales et végétales d'intérêt communautaire dont la conservation nécessite la désignation de zones spéciales de conservation.	Chasse : Espèces chassables figurant sur la liste des espèces gibier dont la chasse est autorisée (Arrêté du 26 juin 1987).	Annexe II : Espèces animales strictement protégées dont les états signataires doivent assurer la conservation par des mesures législatives et réglementaires
V (VULNERABLE): Espèce dont les effectifs sont en forte régression du fait de facteurs extérieurs défavorables. Espèce susceptible de devenir en danger si les facteurs responsables de sa vulnérabilité continuent d'agir.	A IV : Espèces animales et végétales d'intérêt communautaire qui nécessitent une protection stricte	Nuisible : Espèces figurant sur la liste des espèces susceptibles d'être classées nuisibles (Arrêté du 30 septembre 1988)	Annexe III : Espèces animales dont l'exploitation doit être réglementée en vue de leur protection
R (RARE): Espèce qui n'est pas immédiatement menacée d'être vulnérable ou en danger mais dont les populations sont limitées du fait d'une répartition géographique réduite qui les expose à des risques.	A V : Espèces animales et végétales d'intérêt communautaire dont le prélèvement et l'exploitation sont susceptibles de faire l'objet de mesures de gestion.		
? (INDETERMINEE): Espèce pouvant être considérée comme en danger, vulnérable ou rare, mais dont le manque d'information ne permet pas de confirmer le statut.			
AS (A SURVEILLER): Espèce protégée, donc sensible Mérite une attention particulière.			

*Espèces protégées par l'Arrêté du 17 avril 1981 fixant la liste des Mammifères protégés sur l'ensemble du territoire et par divers arrêtés complémentaires

**Espèces classées dans l'Inventaire de la Faune menacée de France (Maurin et al., 1994, MNHN).

Samedi 31 mars

Le renard

Rendez-vous sur le parking de la Maison des Tourbières, près du col de la Volpilière, commune de St Alyre-ès-Montagne (63). Accès par Besse-en-Chandesse (suivre Compains, puis La Godivelle et "Maison des tourbières"), ou par Ardes-sur-Couze (direction St Alyre ès Montagne, puis la Godivelle "Maison des Tourbières"). Rendez-vous à 10h30 sur place. Prévoir vêtements chauds, de pluie et coupe-vent, casse-croûte tiré du sac, sortie sous réserve de la météo. **Inscription OBLIGATOIRE au 06 75 56 12 23.**

Samedi 5 mai

Les jeunes ongulés de montagne

Rendez vous à 10h30 sur le parking de la RN de Chaudefour (Chambon/Lac, 63). Prévoir vêtement de pluie, chaussures de randonnée, casse-croûte tiré du sac, sortie sous réserve de la météo, longues-vue bienvenues. **Inscription OBLIGATOIRE au 06 75 56 12 23.**

Samedi 30 Juin

Le castor

Sur la réserve du val d'allier. **Rendez vous sur la place de Chatel de Neuvre (03) à 15H00**
En début d'après midi, découverte des indices de présence du castor, en soirée, affût sur le val d'Allier. Fin prévue vers 22H00. Prévoir le casse-croûte du soir.
Inscription OBLIGATOIRE. Journée limitée à 10 personnes.
Contact: 04 70 44 67 90 ou 06 80 33 28 92.

Attention: lors du déroulement des formations, les participants restent sous leur entière responsabilité

Planning des sorties proposées par le GMA pour le Conseil général du Puy de Dôme :

Samedi 2 juin 2007 au matin : traces et indices des mammifères dans les bois de la Comté.

Samedi 23 juin 2007 après-midi : traces et indices des mammifères dans la vallée du Fossat.

Samedi 28 juillet 2007 au matin : sur les traces des carnivores dans les bois de la Comté.

Samedi 11 août 2007 au matin : à la découverte des rongeurs et des micromammifères dans les bois de la Comté.

Samedi 29 septembre 2007 au matin : traces et indices des mammifères dans les bois de la Comté.

Dimanche 14 octobre 2007 au matin : l'arbre, hôte des mammifères dans les bois de la Comté.

BULLETIN D'ADHESION

Nom : Prénom :
 Adresse :
 Code postal : _____ Commune :
 Mèl :

L'adhésion est fixée à 10 € pour les individuels, 15 € pour les familles et 7 € pour les chômeurs, étudiants, etc.

Je règle : adhésion simple 10 € ou 15 € ou 7 €
 je fais un don supplémentaire de euro.

Je souhaite recevoir le bulletin « L'AFFUT »: par mail (ADSL conseillée) par courrier postal

Soit un total de :

Paiement par chèque à l'ordre du GMA.

Merci de nous retourner ce coupon à : GMA, Montcoquet, 03500 Monétay sur Allier.

assogma@mammiferes.org

2007